

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 39 (2002)
Heft: 1539

Artikel: Migrations : la richesse des pauvres
Autor: Danesi, Marco
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1008827>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La richesse des pauvres

En 2000, selon l'ONU, 175 millions de personnes ne vivaient pas dans leur pays d'origine; soit le 3% de la population mondiale. Dix ans plus tôt, ils étaient 120 millions.

Cependant, l'augmentation du nombre de migrants est seulement apparente. Les bouleversements géopolitiques exceptionnels de la dernière décennie du XX^e siècle ont passablement affecté les statistiques. La fragmentation de l'URSS, notamment, a transformé en étrangers près de 29 millions de citoyens soviétiques dispersés maintenant sur les territoires de quinze nouvelles républiques. En réalité, la proportion de migrants stagnerait plutôt entre 2,3 et 2,4% de la population mondiale depuis les années soixante. Malgré l'écart entre riches et pauvres et les besoins de main d'œuvre des premiers (non qualifiée dans la majorité des cas), et sans parler de la mondialisation, les flux migratoires ne se sont pas transformés en marées.

A l'encontre de certains slogans, parfois démagogiques, tenus par les partisans de la fermeture - suivant lesquels il faudrait avant tout soutenir les économies de pays pauvres pour en circonscrire l'émigration - l'aide au développement reste insuffisante. Elle est largement inférieure aux revenus transférés directement par les émigrés. En 1998, l'Unesco avait estimé que les travailleurs expatriés avaient envoyé chez eux, en argent et en

équipement, 150 milliards de dollars: le triple de l'aide publique fournie par les pays de l'OCDE. Ces transferts répondent aux besoins concrets des familles sur place et soutiennent le développement de communautés entières en dehors de la gestion institutionnelle parfois inefficace, voire corrompue, dont souffrent les fonds internationaux.

La circulation des personnes et des revenus

C'est pourquoi, l'ouverture des frontières aux ressortissants des régions pauvres - incluant aussi des autorisations limitées dans le temps, avec des possibilités de formation et des contrats de travail conventionnés - pourrait favoriser la redistribution de la richesse et la maîtrise des flux migratoires. Certes, les raisons d'émigrer sont multiples. Elles sont variables, à la mesure des hommes et des femmes qui tentent l'aventure. Et il ne faut pas oublier qu'avec le temps on prend racine à la barbe des contrats et des permis. Les étudiants étrangers le savent aussi bien que les sans papiers. Le retour peut devenir insupportable ou impossible. L'envie de rester coûte que coûte l'emporte volontiers. Et le regroupement familial devient une obsession. Mais il faut courir le risque, car faute d'une concertation commune - surtout avec les pays de départ -, les restrictions actuelles ne sont pas dissuasives, elles fomentent

l'illégalité et n'assurent pas le contrôle espéré. Elles ont même tendance à généré une certaine confusion dont profitent passeurs et délinquants qui exploitent, et à quel prix, la misère et le désespoir des migrants. La régularisation de milliers de travailleurs étrangers clandestins est un premier pas indispensable. Celle-ci ne devrait être ni généralisée (comme en Italie où 700 000 personnes se sont déjà annoncées) ni octroyée cas par cas (c'est le choix de la Suisse à l'égard des sans papiers), mais mise en œuvre sur des bases pragmatiques (durée du séjour et contrats de travail ou de formation) à la manière du gouvernement Jospin en France. Elle empêcherait, ou limiterait, ainsi les abus et garantirait des conditions de vie et d'emploi conformes aux conventions syndicales et aux législations en vigueur. Le droit du travail devrait être intégré au niveau international. Globalisé à son tour, au même titre que les marchés, il fixerait des normes universelles en assujettissant toutes les entreprises - locales et transnationales, sans égard pour leurs chiffres d'affaire.

L'accès aux ressources contre la pauvreté

Bref, il s'agit moins de verrouiller, de protéger, les frontières et les échanges en tout genre - de personnes et de marchandises, de savoirs et de technologies - que de les rendre accessibles au plus grand nombre par le biais de règles négociées à l'échelle planétaire. A l'image de l'OMC, mais avec un rayon d'action dépassant les enjeux commerciaux et selon un fonctionnement véritablement dé-

mocratique. Car la pauvreté résulte essentiellement de l'inégalité face aux ressources. Si bien que l'eau, la terre ou les crédits par exemple, ne sont pas répartis de façon équitable. Bien sûr, la géographie ou le climat ont leur part de responsabilité. Mais les variables d'ordre culturel et historique modifient, détournent ou bouleversent la répartition «naturelle» des ressources ainsi que la capacité de produire de la richesse.

Les migrations interviennent alors dans ce réseau complexe où la réciprocité des échanges va de pair avec leur disparité. Et comme elles sont plus efficaces que l'aumône discrétionnaire accordée aux plus démunis - l'émigration européenne aux États-Unis a alimenté largement l'essor économique du vieux continent tout en endiguant l'afflux au bout de quelques générations - il serait plus raisonnable de les canaliser que de les subir en croyant les combattre. En partant du respect des droits de l'homme pour aboutir progressivement à ceux des travailleurs migrants. *md*

Documentation

Massimo Livi Bacci, *Perché nessuno al mondo può fermare l'emigrazione*, La Repubblica, 14 novembre 2002.

Coopération internationale et migrations, Ecrits sur le développement n°4, Direction du développement et de la coopération (DDC), Avril 2001.

John Madeley, *Le commerce de la faim*, Enjeux planète, 2002.